Les molosses tuent deux petits chiens et blessent leur maîtresse

NEUVY-SAUTOUR. Une enquête a été ouverte après le dépôt de plainte d'une habitante. PAGE 4

SANTÉ
Ces médecins libéraux qui se sentent « méprisés par les décideurs »
PAGE 29

lyonne.fr

L'YONNE RÉPUBLICAINE

femina

CentreFrance

MERCREDI 15 FEVRIER 2023 - 1,50 €

Pourquoi le covoiturage peine encore dans l'Yonne

PROPORTIONS
Moins d'une personne sur cent covoiture dans l'Yonne, contre plus de 35 % dans le département voisin de l'Essonne.

COURT
40 % des voyages en covoiturage, dans l'Yonne, concernent des trajets de 20 à 30 kilomètres de distance.

ÉCHEC
En place depuis plus de dix ans, les politiques publiques peinent toujours à modifier les habitudes de transport en milieu rural.

PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

PAGES 2 ET 3

PROPOS D'UN JOUR

Mystère levé. *Une étude de la revue Cell vient de lever un mystère encore entier : la formation de nos empreintes digitales. Boucles, spirales et arches, ces motifs qui n'appartiennent qu'à nous se dessinent à la pointe de nos doigts au cours des premières semaines dans la grossesse. Ces empreintes, qui nous permettent une meilleure prise en main des objets et nous offrent aussi une plus grande sensibilité, doivent leur singularité à trois protéines : Wnt, BMP et Edar. Avec une répartition précise du rôle de chacune dans la formation des motifs. Et c'est l'alternance de leur expression qui les rend uniques grâce à une infinité de combinaisons.*

Warren Barguil, le vainqueur d'étapes du Tour, se livre en toute simplicité

J'AI ROULÉ AVEC. Pendant plus de deux heures, notre journaliste a accompagné et écouté l'ancien champion de France sur les routes de Bretagne. PAGES 26 ET 27

Le Paris SG s'est incliné hier à domicile (0-1) contre le Bayern Munich

FOOTBALL. Les Bavarois remportent le huitième de finale aller de Ligue des champions, sur un but de Kingsley Coman (53e). PAGE 25

Y 8077 1,50
Yonne
ISSN EN COURS
15/02/23

LE FAIT DU JOUR

La proportion d'usagers reste

Le covoiturage peine à

Transport

Moins d'une personne sur cent. La proportion de covoitureurs dans le département reste très faible en 2022. Une impasse qui s'explique par la ruralité de l'Yonne, mais aussi par des politiques publiques illisibles et des habitudes difficiles à changer.

Cécile Carton
cecile.carton@centrefrance.com

En France, plus de 5 millions de voyages ont été effectués en covoiturage sur l'année 2022. Dans cette marée montante, l'Yonne n'est qu'une goutte d'eau : le département représente 0,04 % de l'ensemble, avec à peine plus de 2.200 voyages réalisés en 2022 (*). Et la part de population estimée qui pratique le covoiturage ne pèse dans l'Yonne que 0,80 % des habitants. Autant dire que localement, la pratique du covoiturage, pourtant encouragée depuis plus de dix ans par les politiques publiques, peine à s'implanter.

« Ce qui fonctionne, c'est le covoiturage longue distance, assure Michel Neugnot, vice-président de la Région Bourgogne Franche-Comté, en charge des mobilités. D'un territoire à forte densité de population à un autre territoire à forte densité, ça marche. C'est beaucoup plus complexe sur des distances courtes et dans des secteurs peu denses. » Les chiffres viennent cependant nuancer cette pensée : seulement un quart des voyages au départ de l'Yonne dépassent les 50 km. La majorité (40 %) se situe en réalité sur la tranche des 20-30 km. Ces covoiturages sont, sans surprise, principalement au départ des villes centres que sont Auxerre, Sens, Joigny. Et les trajets restent en majeure partie dans le département, avec Auxerre et Joigny en tête des villes d'arrivée, ou sont limitrophes, notamment vers Melun, en région parisienne. Sans surprise toujours, ces trajets se font principalement le matin entre 6 et 8 heures, et le soir, entre 16 et 18 heures, coïncidant ainsi, peu ou prou, aux horaires de travail les plus répandus. Bien que faible, il existe donc, dans l'Yonne, une pratique du covoiturage quotidien pour des trajets domicile-travail. Et c'est pour favoriser ce mode de déplacement, en intermodalité avec d'autres comme le train ou le bus, que la Région Bourgogne Franche-Comté s'est dotée d'un schéma directeur des aires de covoiturage en octobre 2020. Dans le cadre de son plan d'accélération d'investissement régional (PAIR), la collectivité alloue ainsi un budget important, à hauteur d'un million d'euros, à la création et la réhabilitation d'aires de covoiturage sur son territoire.

0,80 % de la population pratique le covoiturage

Parallèlement, une application mobile, Mobigo covoiturage, est déployée depuis novembre 2021. Elle repose sur le principe d'une tarification attractive pour les passagers (gratuité les six premiers mois, puis tarif unique de 1,50 € par trajet) et une rémunération incitative des conducteurs via une compensation de la Région. Difficile pour l'heure d'en connaître l'impact : « Ce service commence, on a encore des améliorations à faire », admet Michel Neugnot, qui estime à « 20.000 » le nombre d'inscrits sur l'ensemble de la Région Bourgogne Franche Comté.

STATISTIQUES. Dans l'Yonne, 2.253 voyages ont été réalisés en covoiturage en 2022. PHOTO MARION BOISJOT

« On n'a pas du tout impliqué les acteurs locaux », reproche Jean-Dominique Franck, vice-président de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs, en charge de la mobilité. Cette intercommunalité, comme celles de l'Auxerrois et de l'Aillantais, vient d'entrer en partenariat avec une application mobile privée, Karos. « L'action de la Région ne concerne que les grands axes, uniquement Auxerre-Sens pour ce qui est de notre département. Les petites collectivités comme les nôtres ne sont pas prises en compte. On ne voulait pas louper le coche », explique Jean-Dominique Franck. « Proposer une solution à l'échelle de notre territoire permet d'affiner les besoins », assure également Mahfoud Aomar, président de la communauté de communes de l'Aillantais. « Tout ce qui concourt à la mo-

Au niveau national, la courbe ne cesse de grimper

Entre janvier 2021 et janvier 2023, le nombre de trajets réalisés en covoiturage en France a explosé.

Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, le nombre de trajets en janvier 2021 était, en effet, de 38.193. En janvier 2023, il s'élevait à 783.721. Une courbe qui ne cesse de grimper, malgré des baisses en août (en période de vacances). Le nombre de covoitureurs augmente : sur l'année 2021, 1,5 million de passagers ont été transportés ; ils étaient un peu plus de 5 millions en 2022.

PARTAGE. En janvier 2023, le taux d'occupation moyen des véhicules au kilomètre était de 2,25. PHOTO D'ILLUSTRATION LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Cependant, 70 % des déplacements domicile-travail sont encore réalisés avec des véhicules individuels, la plupart en « autosolisme » (seul dans sa voiture) et on estime à 3 % la part du covoiturage quotidien.

Plan national

En 2023, le gouvernement accélère et lance le Plan national covoiturage du quotidien pour promouvoir le covoiturage courte distance. L'objectif ? Atteindre trois millions de trajets quotidiens à l'horizon 2027. Cela passe par des primes aux conducteurs ainsi que des aides aux employeurs et aux collectivités. ■

très faible dans le département

LE FAIT DU JOUR

démarrer dans l'Yonne

EN CHIFFRES

0,80
Le pourcentage de personnes qui covoiturent dans l'Yonne. Le département où l'on covoiture le moins en France est la Haute-Corse (0,01 %) ; celui où l'on covoiture le plus est l'Essonne (35,26 %).

1
En très grande majorité, les trajets en covoiturage dans l'Yonne ne concernent qu'un passager (à 81,5 %). Les trajets avec deux passagers ne représentent que 17 %. Ceux à trois, 1,6 %. Et à quatre, 0,1 %.

7
7 heures du matin : c'est l'horaire de départ le plus répandu concernant le covoiturage dans l'Yonne.

40
40 % des voyages en covoiturage dans l'Yonne se situent entre 20 et 30 km, la distance la plus répandue dans le département. En deuxième position, les trajets de plus de 50 km, à 25 %.

2.253
Le nombre de voyages effectués en covoiturage dans l'Yonne en 2022. En France, cette même année, plus de 5 millions de voyages ont été réalisés.

bilité est une bonne chose. Il faut conjuguer les efforts », estime Magloire Siopathis, vice-président de l'agglomération de l'Auxerrois, en charge des transports. Reste que l'initiative coûte aux intercommunalités, autour de 30.000 € chacune. « Je suis en désaccord total avec ce type de partenariat. C'est vraiment jeter de l'argent par les fenêtres, alors que la Région apporte déjà un service, désapprouve Michel Neugnot. Manifestement, ce que l'on dit aux communautés de communes n'a pas percuté. On veut de la cohérence et de la continuité dans les transports, pas un mitage du territoire. »

Car pour l'usager, force est de constater qu'on s'y perd vite. Et que les vieilles habitudes ont la peau dure. En cinq mois d'expérimentation dans l'Auxerrois, l'application Karos n'a convaincu qu'une centaine d'usagers supplémentaires depuis son lancement (500 inscrits au démarrage, 629 aujourd'hui). Dans l'Aillantais, où Karos est lancée depuis le 15 janvier, 102 personnes sont inscrites à ce jour. « On met des moyens en place, ce n'est déjà pas rien. Mais le covoiturage quotidien n'est pas encore entré dans la culture », estime pour sa part Magloire Siopathis. ■

(*) Données collectées à partir d'informations communiquées par une vingtaine d'opérateurs partenaires en France, dont Blablacar, pour l'année 2022. Sources des données : www.data.gouv.fr

En ruralité, la mobilité des jeunes pose question

Dans les grandes villes, les transports en commun permettent aux jeunes non titulaires du permis de conduire de se déplacer. Dans l'Yonne, la question est autrement plus compliquée.

« Ceux qui souffrent le plus des problématiques de mobilité, ce sont les jeunes non majeurs », assure Mahfoud Aomar, président de la Communauté de communes de l'Aillantais. En dehors des réseaux de bus urbains, qui ne desservent que des zones limitées, il n'existe que peu d'alternatives. « Nous sommes en train de refondre notre offre de transports à la demande », assure Magloire Siopathis, dans l'Auxerrois. « On a du transport à la demande », relève aussi Jean-Dominique Franck, élu en charge des transports sur le Chablisien. Sur ce secteur, il est également envisagé de « créer une base de données qui permettrait de mettre en relation des parents qui font des trajets quotidiens ». Car « il existe toute une part de covoiturage invisible », estime pour sa part Dominique Bourreau, maire de Villeneuve-la-Guyard. Comprendre qu'entre voisins ou entre parents d'une même école se met en place du covoiturage spontané, sans passer par les plateformes et donc non comptabilisé. ■

COUP DE POUCE. À Auxerre, l'association Club Mob vient en aide aux jeunes qui ont besoin d'un moyen de transport. PHOTO D'ARCHIVES MARION BOISJOT